Inst. roy. colon. belge *Biographie Coloniale Belge*, T. IV, 1955, col. 47-48

**BOEUF (LE)** (Henry), Avocat, administrateur de Sociétés (Schaerbeek, 23.4.1874 — Forest, 29.1.1935).

Ses dispositions naturelles semblaient le désigner pour la carrière musicale mais la volonté paternelle s'opposa à la réalisation de pareil projet.

Pendant ses études de droit à l'Université de Bruxelles, il s'initia aux affaires en participant aux travaux de secrétariat de la Banque Empain. Il fit son stage d'avocat chez Sam Wiener tout en poursuivant sa formation financière. A cette même époque, il collabora à diverses revues littéraires et musicales.

Son mariage avec une des filles d'Albert Thys décida de son orientation vers les affaires coloniales. Henry Le Bœuf y débuta à la direction des « Magasins Généraux du Congo ». En 1901, il participa à la fondation du Crédit Foncier d'Extrême-Orient dont il fut pendant de nombreuses années l'administrateur-délégué. En 1909, il fut nommé administrateur-délégué. Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C. C. C. I.) et, deux ans plus tard, de la Banque d'outre-mer et de la Compagnie maritime belge du Congo. En cette dernière qualité, il contribua activement à l'essor des affaires maritimes belges.

Henry Le Bœuf fit en 1912 un voyage au Congo pour y étudier particulièrement les possibilités de développement du Bas-Congo.

Resté en Belgique pendant la guerre 1914-1918, il consacra la plus grande partie de son temps à l'activité du Comité national de Secours et d'Alimentation au sein duquel il représenta la province de Liège. La guerre terminée, Henry Le Bœuf participa à l'effort d'industrialisation du Congo, notamment au développement du port de Matadi à l'intervention de la Société pour la Manutention dans les Ports du Congo (Manucongo) dont il assuma la direction puis la vice-présidence. Nommé administrateur-délégué de la Compagnie Immobilière du Congo dès sa fondation en 1928, il se préoccupa de l'amélioration des conditions de logement des Européens dans le Bas-Congo et fit dresser un plan d'urbanisation de Matadi qui est encore d'actualité.

La même année, à l'occasion de l'absorption de la Banque d'outre-mer par la Société Générale de Belgique, il entra au conseil de direction de celle-ci.

Très absorbé par ses nombreuses activités professionnelles, Henry Le Bœuf n'en continua pas moins à s'intéresser activement à toutes les initiatives susceptibles de promouvoir les Beaux-Arts en Belgique. En 1919, il prit, en qualité d'administrateur-délégué, la direction des Concerts Populaires qui fusionneront plus tard avec la Société Philharmonique créée à son initiative. Il était en outre membre de la Commission de surveillance du Conservatoire de Bruxelles et administrateur de la Fondation musicale Reine Élisabeth, président du conseil d'administration de la Revue Musicale de Paris, etc...

Henry Le Bœuf fut le créateur du Palais des Beaux-Arts, réalisation magnifique d'une pensée qu'il avait conçue dans sa jeunesse. En dépit de difficultés considérables, cette œuvre put être réalisée après huit années d'efforts incessants. Ainsi qu'il l'a écrit luimême, la fondation du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles fut « une œuvre de foi de ceux » qui croient en la vertu de l'art et une œuvre » de ténacité ». Animateur exceptionnel, Henry Le Bœuf sut ensuite, en peu de temps, faire de cette maison qu'il avait créée la « maison de l'art vivant » suivant la conception qu'il s'en était faite.

4 novembre 1952. E. Van der Straeten.

Registre matricule nº 480. — Le Congo illustré 1892, p. 153. — Mouvement géographique, 1890, p. 116b.